

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	17/06/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	01/07/2026

OBJET :

**Remboursement des frais avancés par un agent de la ville de Gap
dans le cadre du CAS des vacances d'Avril 2026**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. Olivier PAUCHON , Mme Delphine ROLLAND , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Vincent MEDILI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Isabelle CAMBOS , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Bruno PATRON , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Alain BLANC , Mme Valérie PAUCHON-BIANCOLINO , M. Georges MUNOZ , Mme Christiane BAR , M. Elie CORDIER , Mme Charlotte KUENTZ , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , Mme Savine JUNOT , Mme Mylène ARMANDO , Mme Aurélie ALLEMAND

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) :

Mme Jennifer WILD

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Nina AMAR CAL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Dans le cadre du Centre d'Animation Sportives du mois d'avril, l'agent Romain Moussier a été amené à avancer les frais liés à l'achat de denrées nécessaires à l'organisation d'un bivouac prévu le mardi 24 avril 2026.

Ce bivouac, proposé aux jeunes dans le département des Alpes-Maritimes (06), nécessitait la réalisation d'achats le matin même par les éducateurs, au magasin Carrefour situé à Puget (06). En amont, le service des sports avait établi un bon de commande et avait vérifié les modalités auprès de l'enseigne. Toutefois, celui-ci n'a pu être honoré, aucun compte au nom de la Ville de Gap n'ayant été créé auprès du fournisseur. Afin de garantir le bon déroulement de l'activité, l'agent Romain Moussier a donc réglé les dépenses sur ses fonds personnels, par carte bancaire pour un montant de 149,09 € (cent quarante neuf euros neufs centimes).

Décision :

Il est proposé sur avis favorable de la Commission des Sports réunie le 8 juin et des Finances réunie le 16 juin 2026

Article unique : d'autoriser M le Maire à rembourser 149,09 €, des frais avancés par M Romain MOUSSIER, le 21 avril 2026, dans le cadre du CAS des vacances d'avril 2026, sur présentation des justificatifs correspondants.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Conseiller Municipal Délégué

Joël REYNIER

Le Secrétaire de Séance

Nina AMAR CAL

Transmis en Préfecture le :

01 JUL 2026

Affiché ou publié le :

01 JUL 2026